

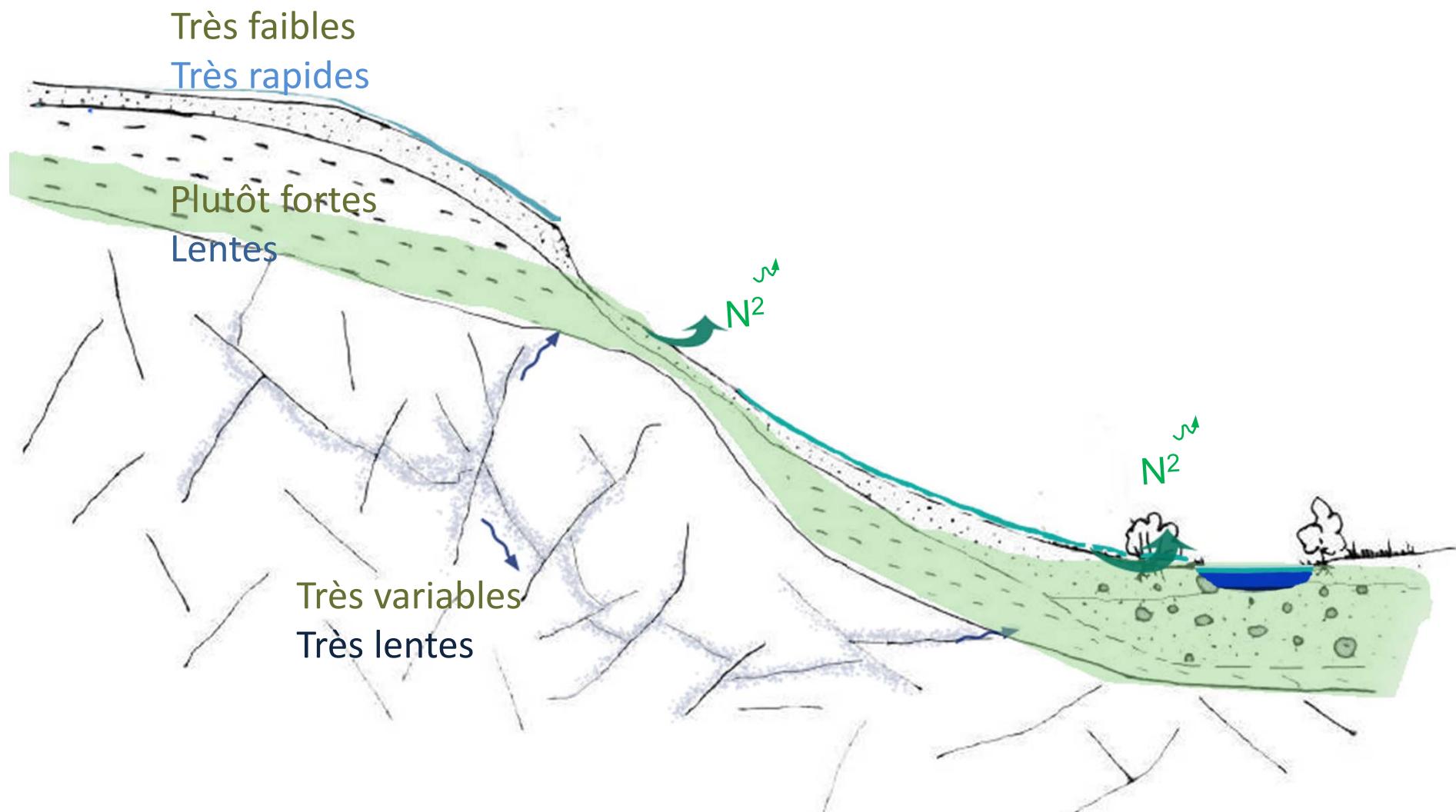
Teneurs en azote Vitesses de transfert

Ruisseaulement : Faible

Eaux de nappe transitant par les zones humides: Faible

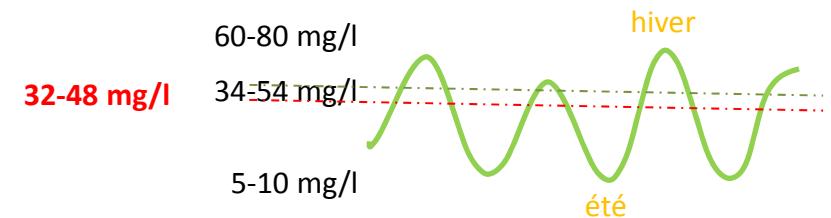
Eaux de nappe : Forte

Eaux « profondes » : Variable



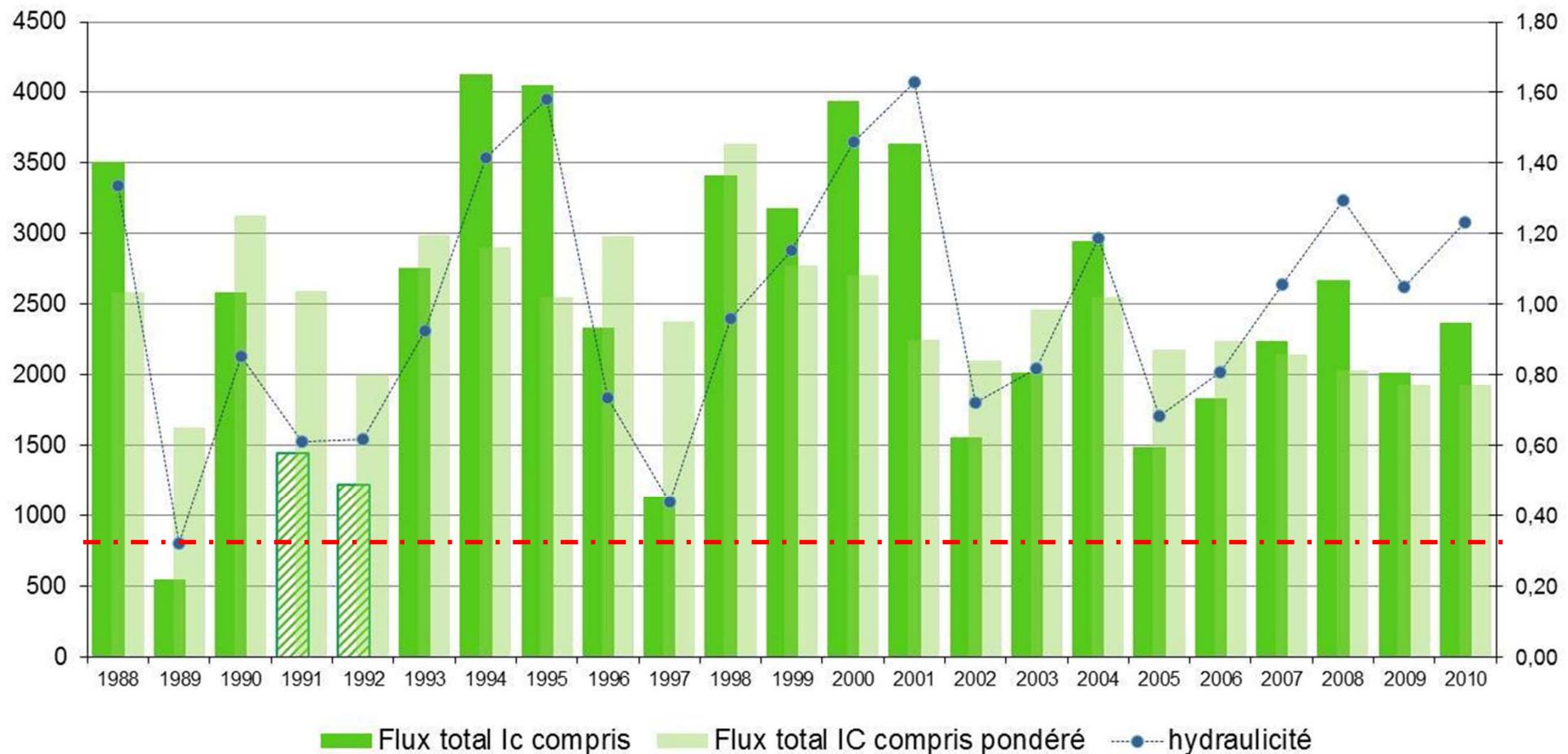
Teneurs en azote Vitesses de transfert

Eaux de ruissellement : Faible
Eaux de drainage : Très forte
Eaux de nappe : Forte
Eaux « profondes » : Variable



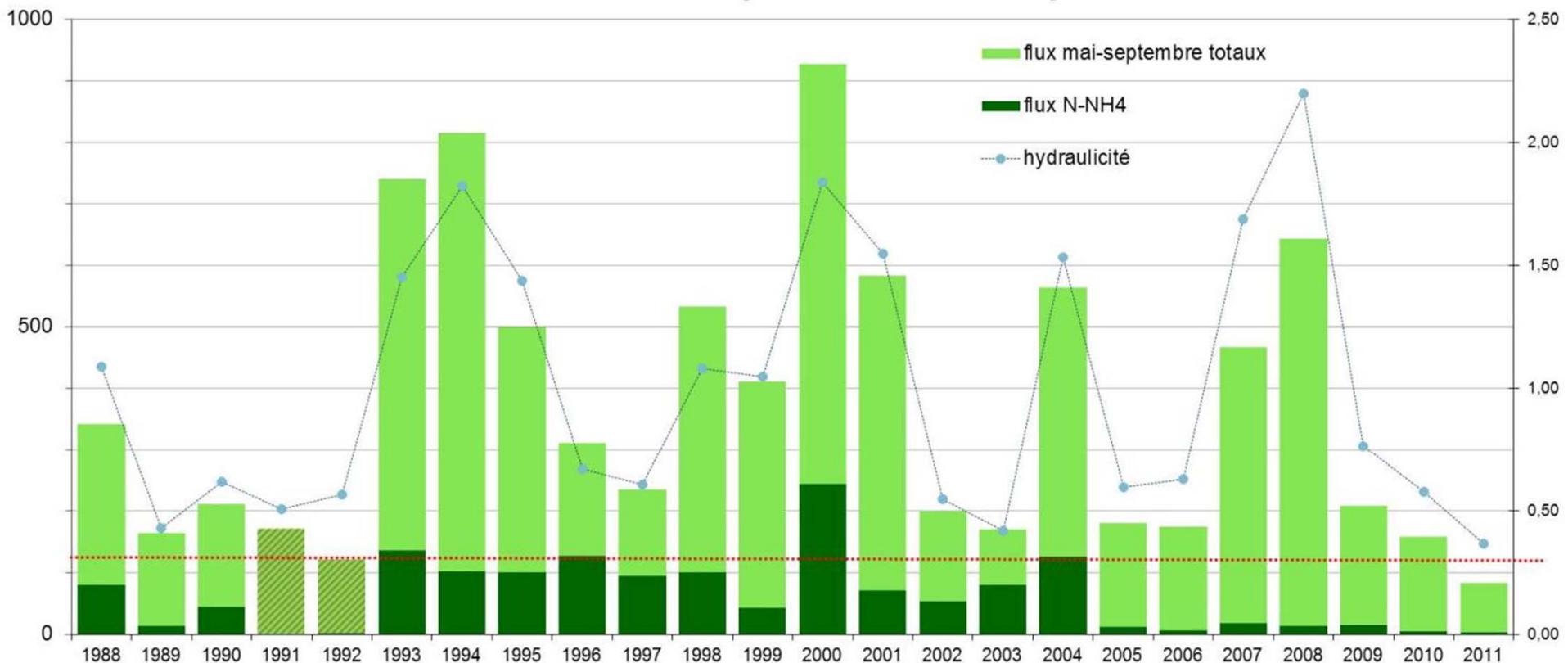
T/an

Flux totaux annuels 1988-2010



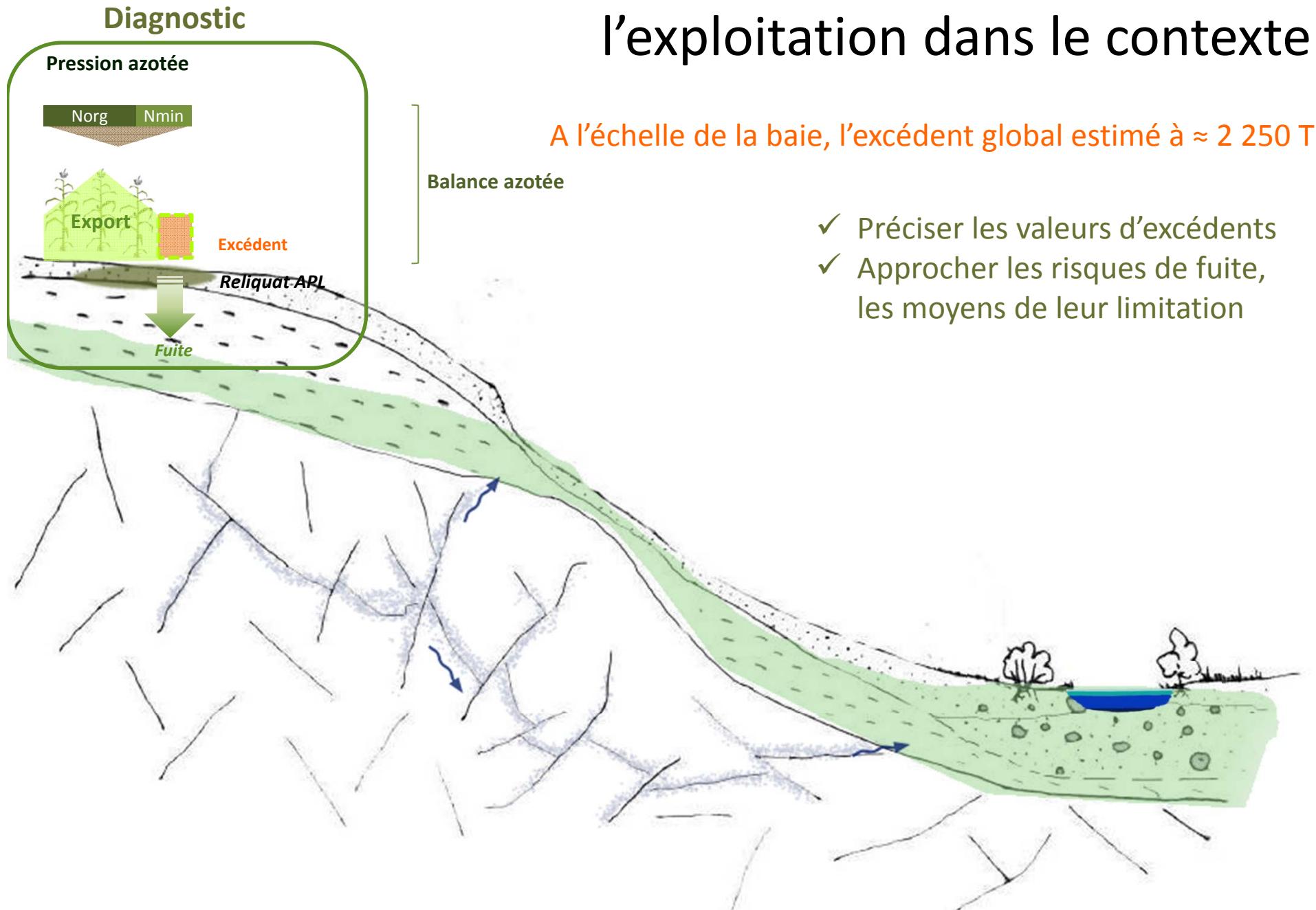
T

Flux N NH4 et NO3 " printaniers" Mai-Septembre 1988-2011



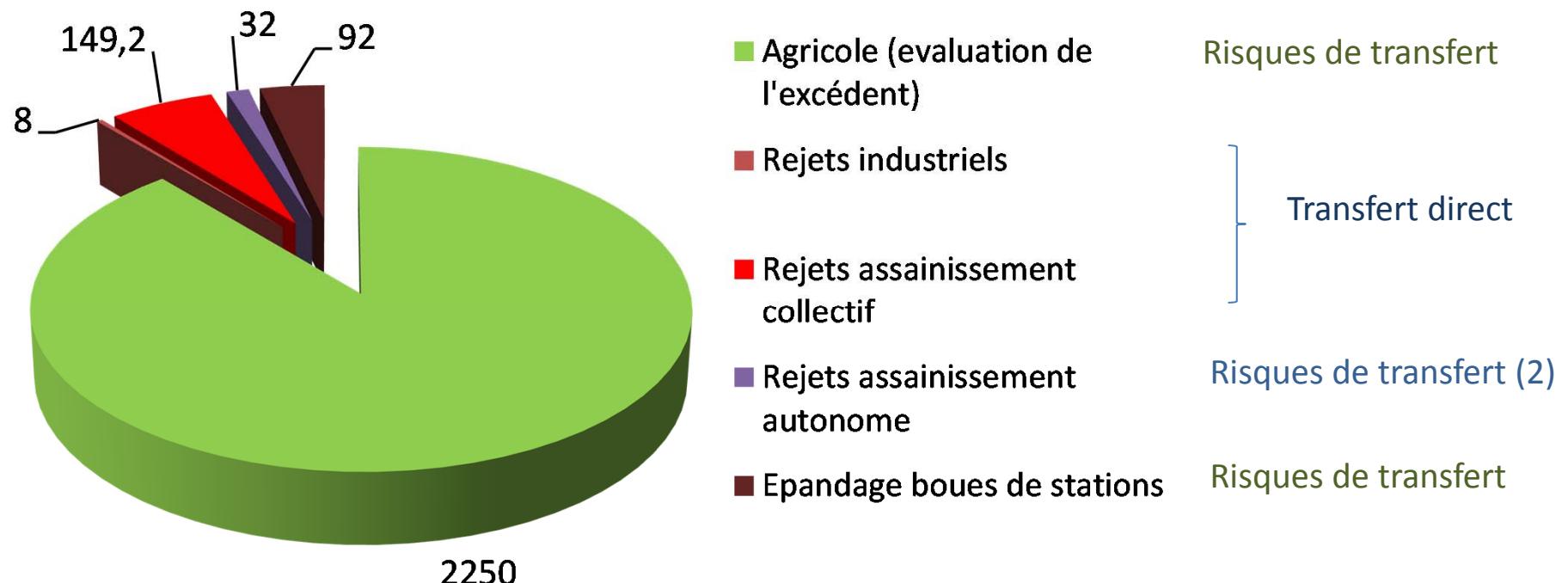
Données : Suivi CQEL exutoires Urne (filière), Gouët, Gouessant et Ic

Principes du diagnostic : situation de l'exploitation dans le contexte



Répartition des pressions estimées (en T de N/an)

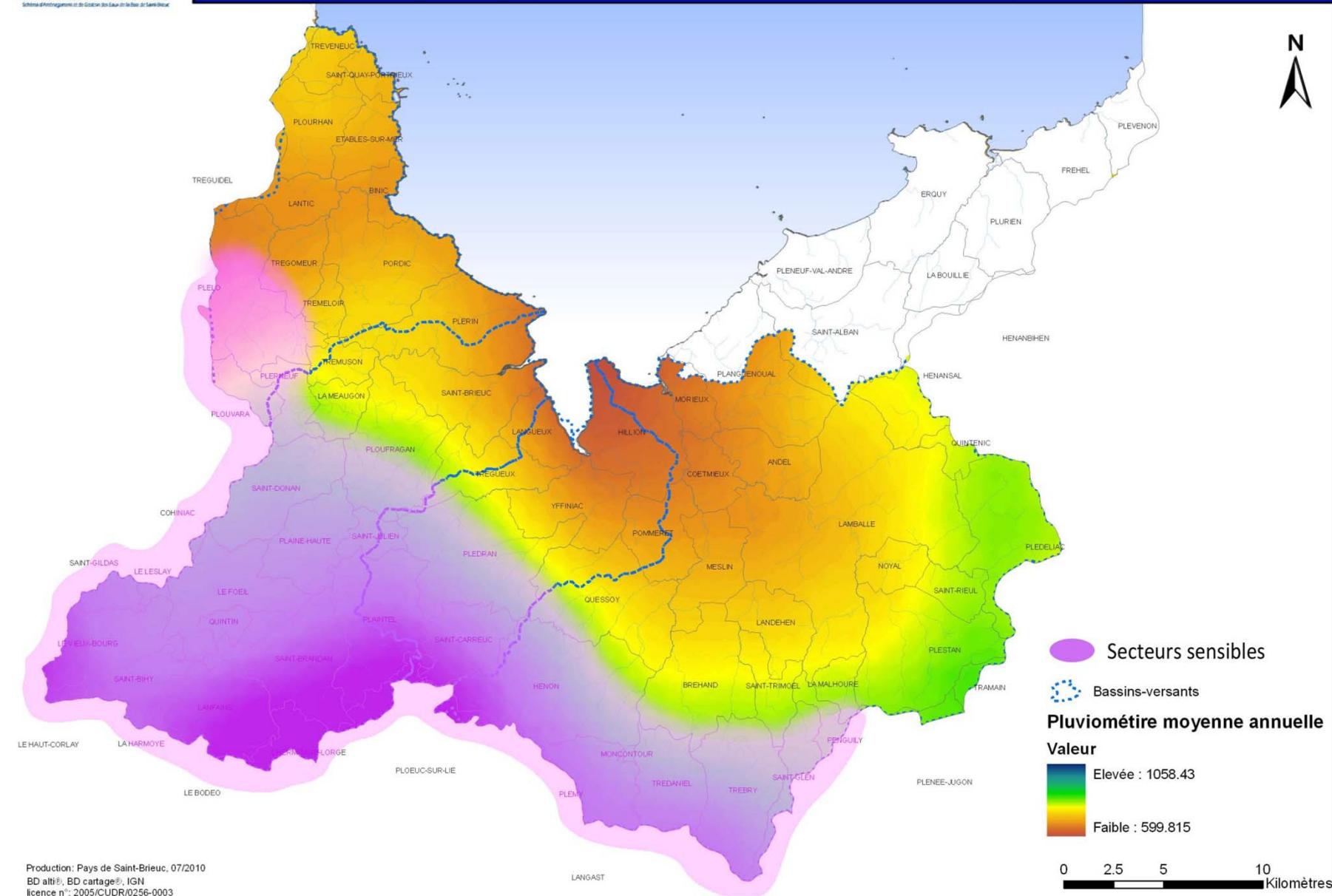
(après exportation par les cultures – avec hypothèses de rendements « moyens »)



Risques de transfert : couverture des sols, lame drainante, proximité de la nappe...
(secteurs sensibles) (espaces stratégiques)

Risques de transfert (2) : proximité du cours d'eau

Secteurs sensibles



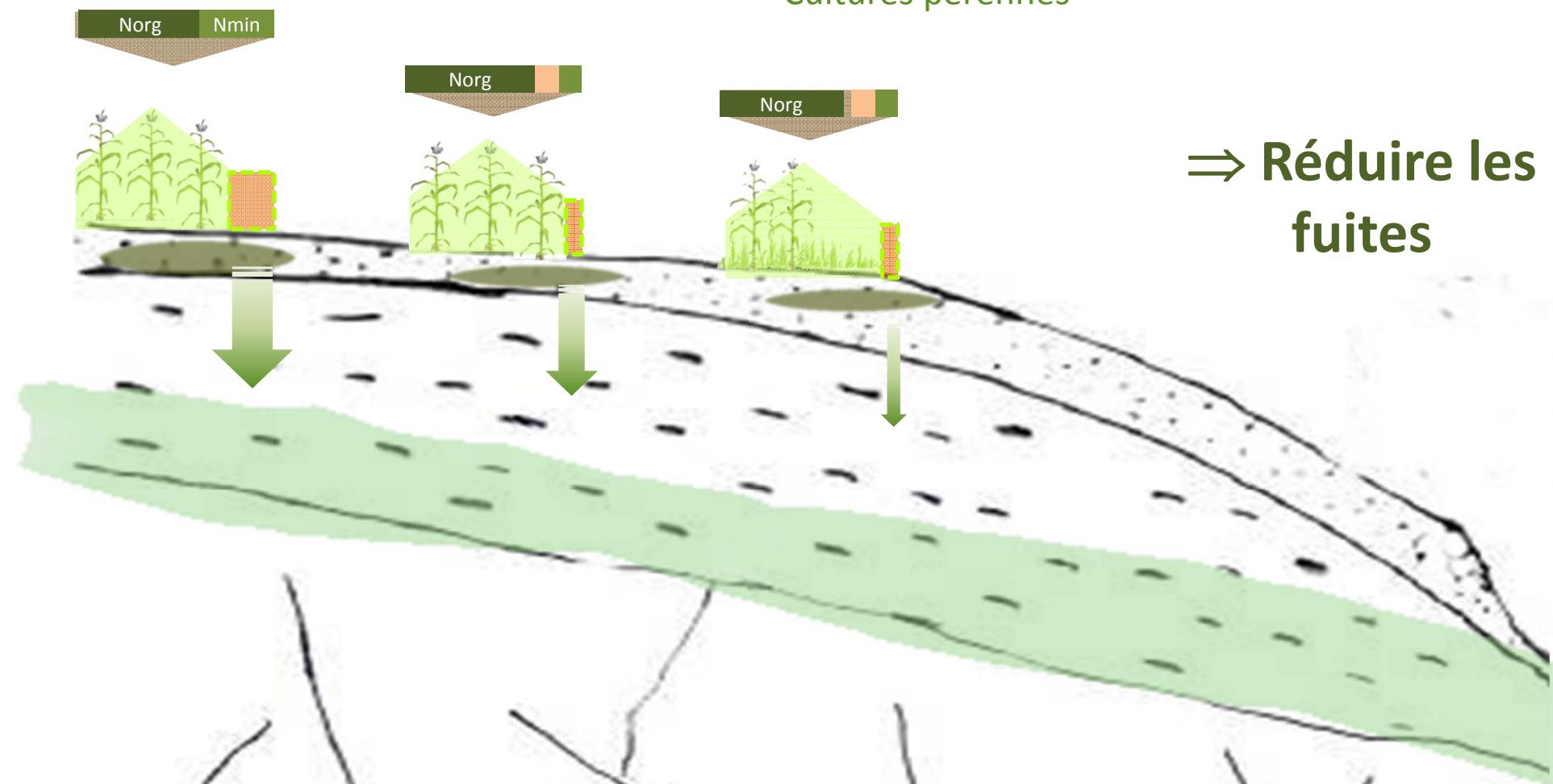
Principes d'action

Gestion de la pression

- ✓ Traitement des excédents
- ✓ Meilleur valorisation
- ✓ Réduction N minéral

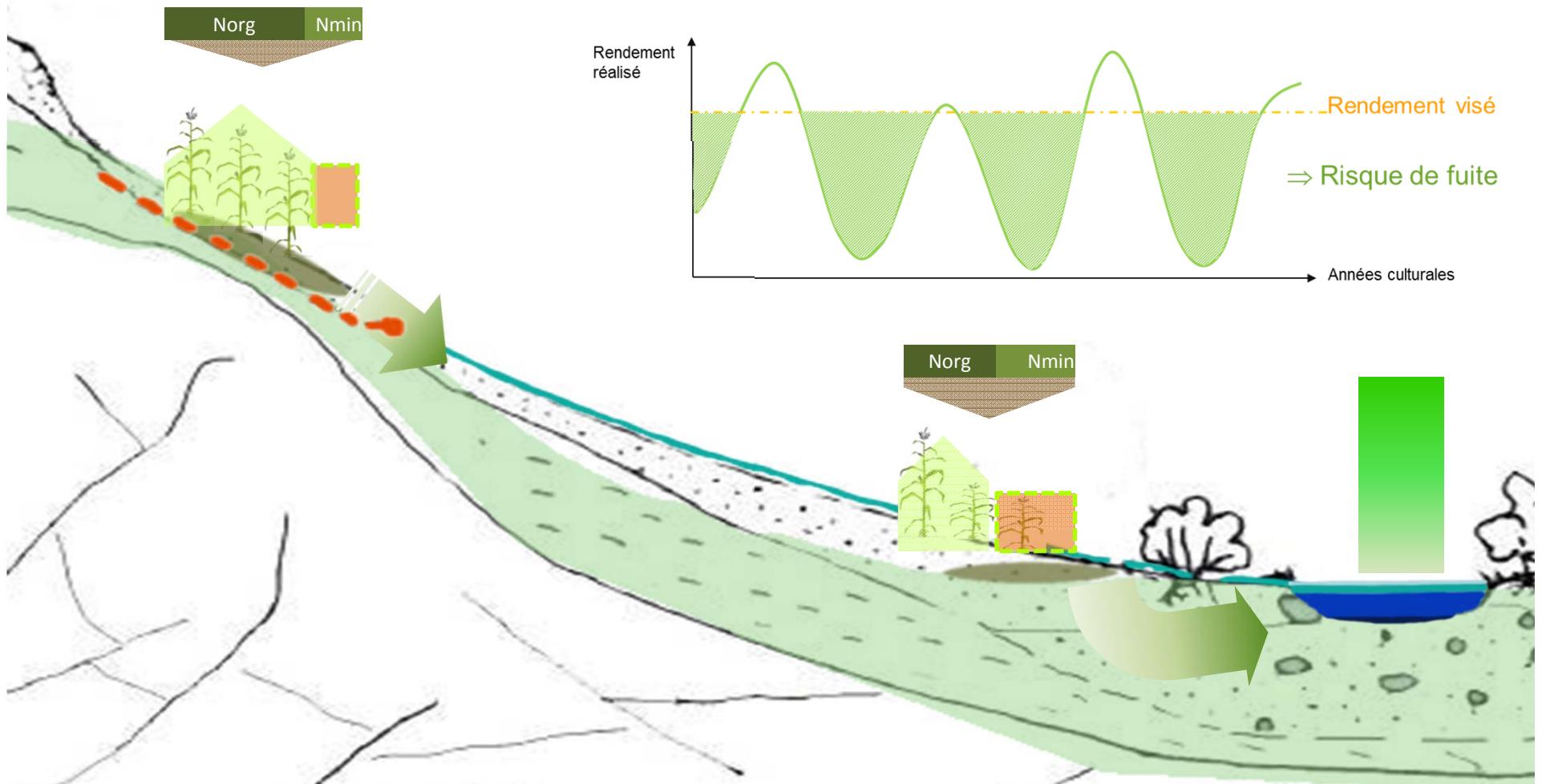
Meilleure couverture des sols

- ✓ Couverts
- ✓ Rotations
- ✓ Cultures pérennes

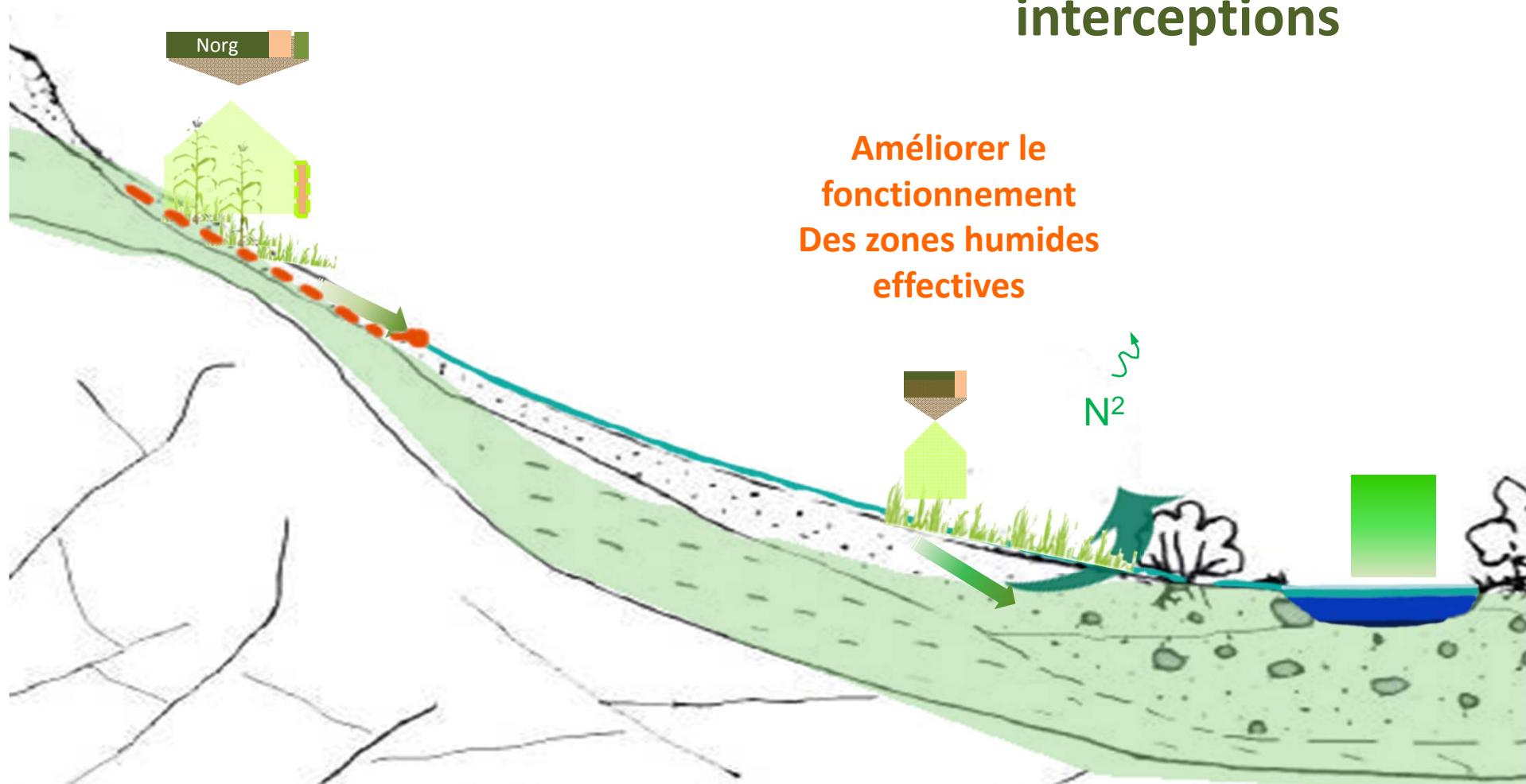


Sur les espaces stratégiques

Principes d'action



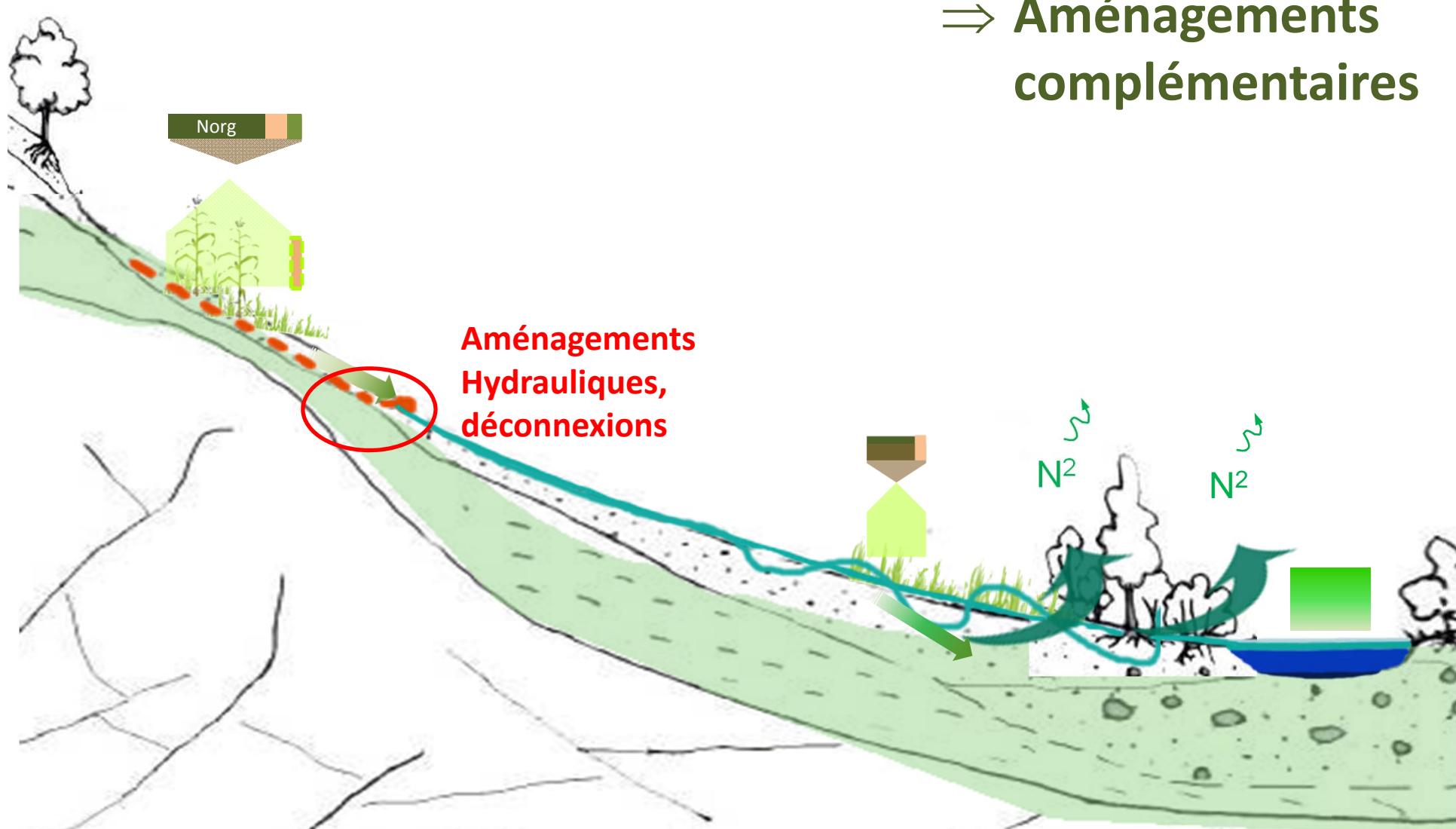
Sur les espaces stratégiques



Principes d'action

Sur les espaces stratégiques

Principes d'action

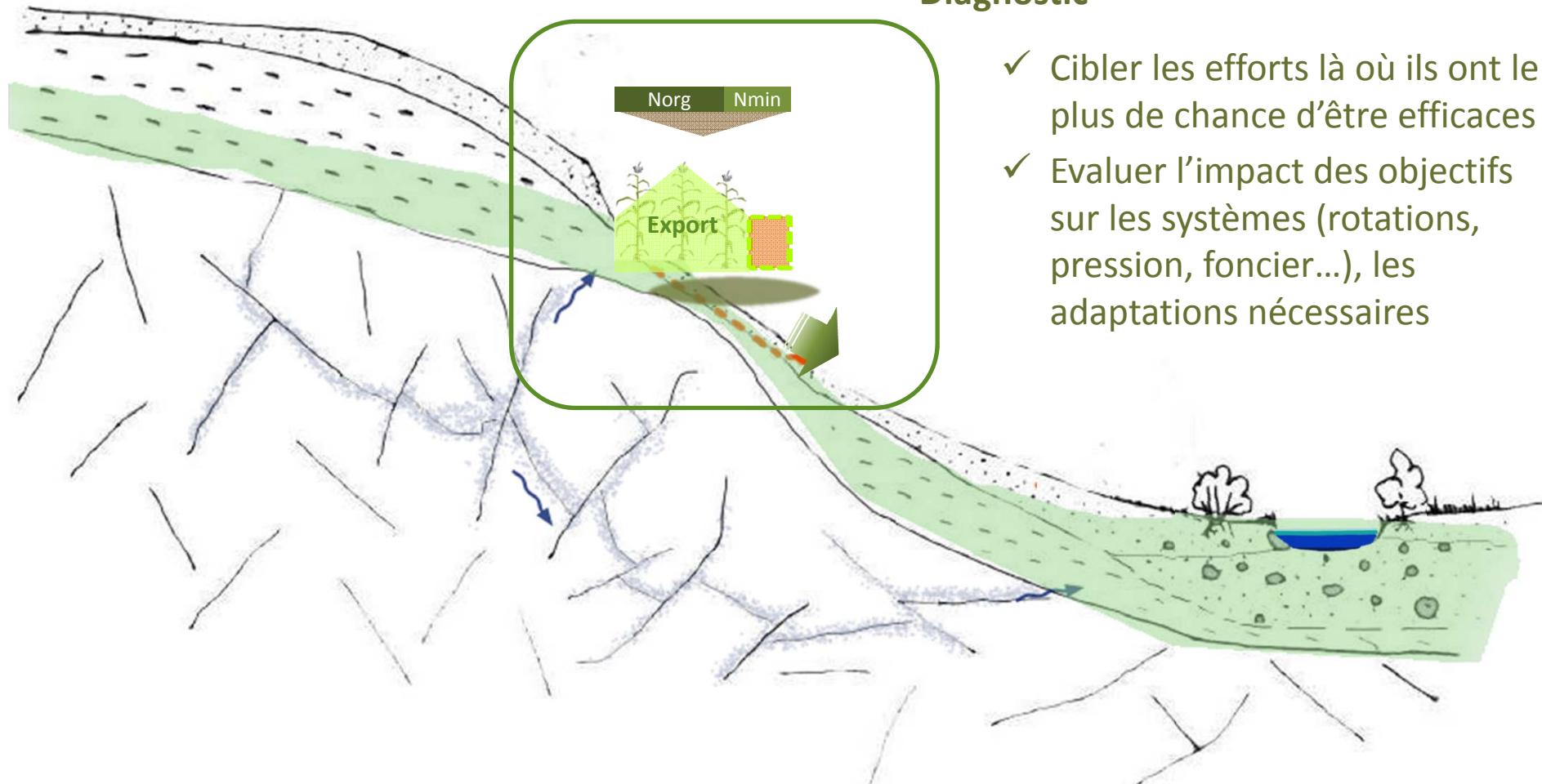


Principes du diagnostic : situer l'exploitation dans le contexte global

Cartographie des espaces stratégiques

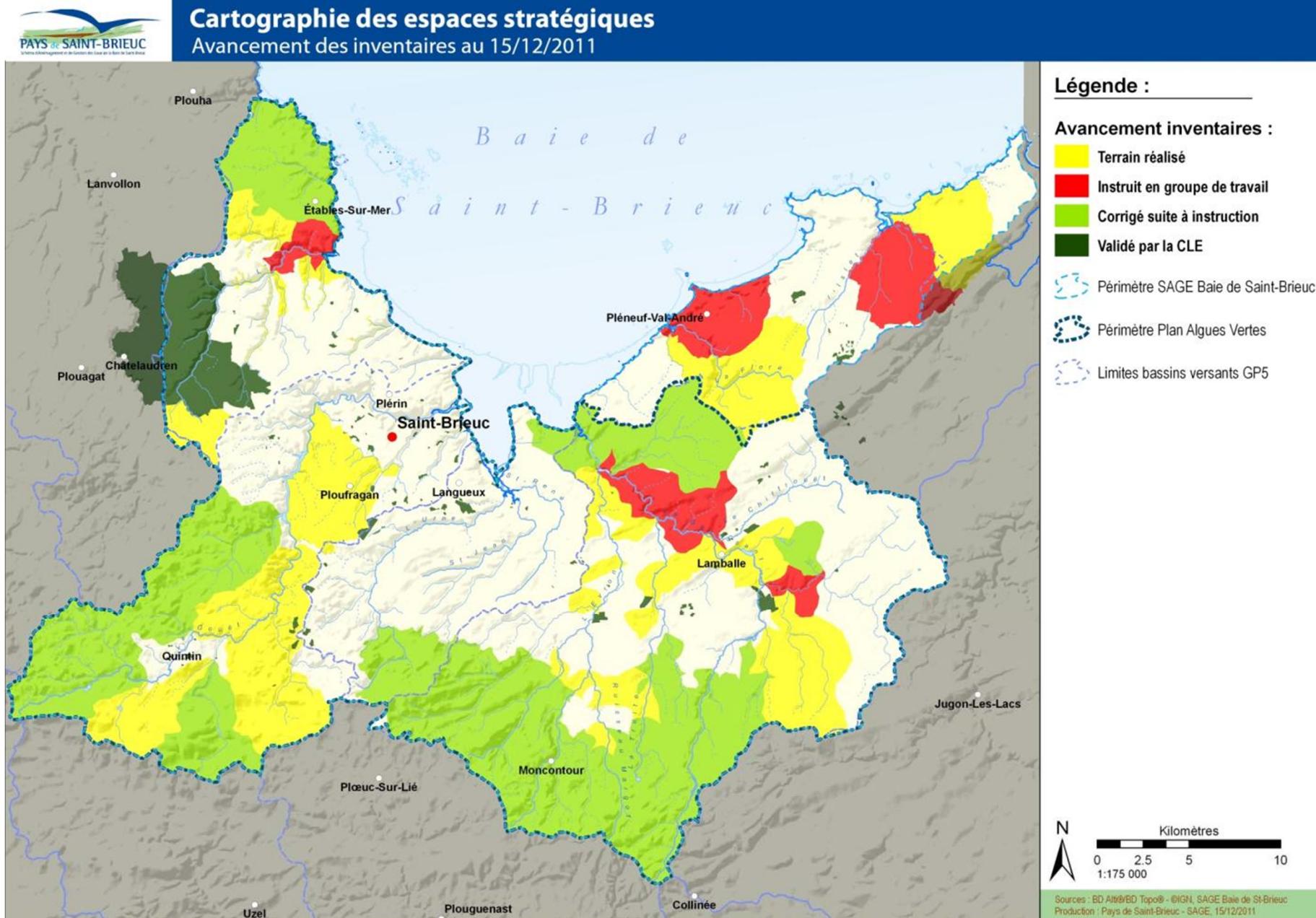
priorités cas par cas

reconquête préservation



Point d'avancement sur la cartographie des espaces stratégiques

Etat d'avancement de la cartographie des espaces stratégiques:



Examen des cartographies et inventaires instruits par le groupe de travail zones humides au 15/12/11

Données validées ou instruites, incluant les secteurs en attente de retour des données corrigées

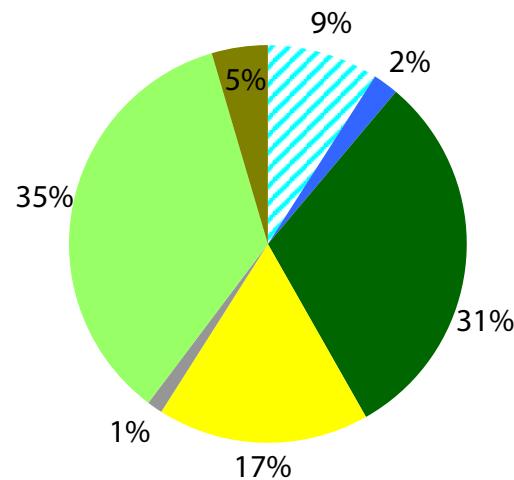
	Périmètre SAGE		Périmètre PAV		Gouët/Urne		Ic et côtiers		Gouessant		Islet Flora		Aie de la Fresnay		
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	
Inventaires globaux	Surfaces BV		112 000		97 000	100%	39 200	40%	14 700	15%	43 000	44%	15 000	0%	
	Terrain réalisé	22 135	20%	17 891	18%	9 125	23%	1 724	12%	7 043	16%	2 697	18%	1 547	62%
	Proposé à l'instruction	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	Instruit en GT, non corrigé	6 634	6%	3 028	3%	0	0%	647	4%	2 381	6%	3 606	24%	0	0%
	Corrigé suite à instruction	31 452	28%	31 452	32%	10 556	27%	3 045	21%	17 850	42%	0	0%	0	0%
	Validé	3 934	4%	3 879	4%	380	1%	2 917	20%	582	1%	55	0%	0	0%
	Total	64 154	57%	56 250	58%	20 060	51%	8 333	57%	27 856	65%	6 358	42%	1 547	62%

Sur les env. 32 000 ha couverts (sur lesquels des données ont été instruites et corrigées, en vert sur la carte) à ce jour :

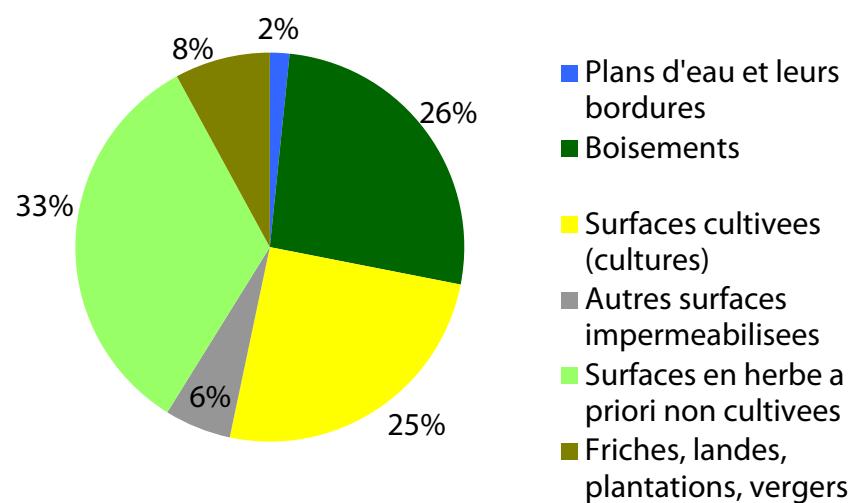
Territoire couvert	31 630 ha	
<i>Enveloppe de référence</i>	<i>5 375 ha</i>	<i>17 %</i>
Zones humides effectives	3 844 ha	12 %
Zones humides potentielles	383 ha	1 %
Parcelles « drainées »	2 330 ha	7,4 %
Surfaces remblayées	57 ha	0,2 %

1^{er} résultats obtenus sur les 32 000 ha couverts

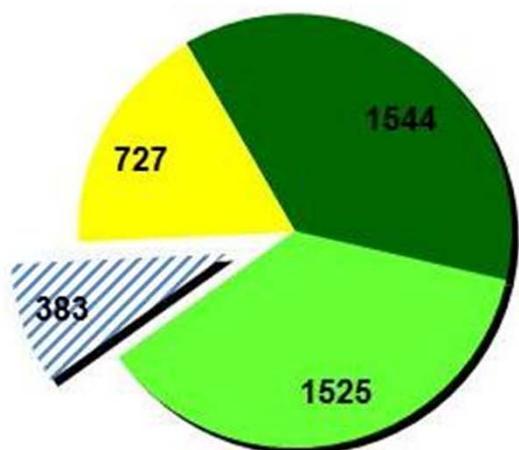
Espaces stratégiques recensés sur le terrain (12 %)



Occupation du sol de l'enveloppe de référence (17 %)



Zones humides à "préserver" / "reconquérir"



■ Zones humides "à préserver"

■ dont soumise à gestion agricole

■ Zones humides potentielles : au cas par cas

■ Zones humides cultivées "à reconquérir"

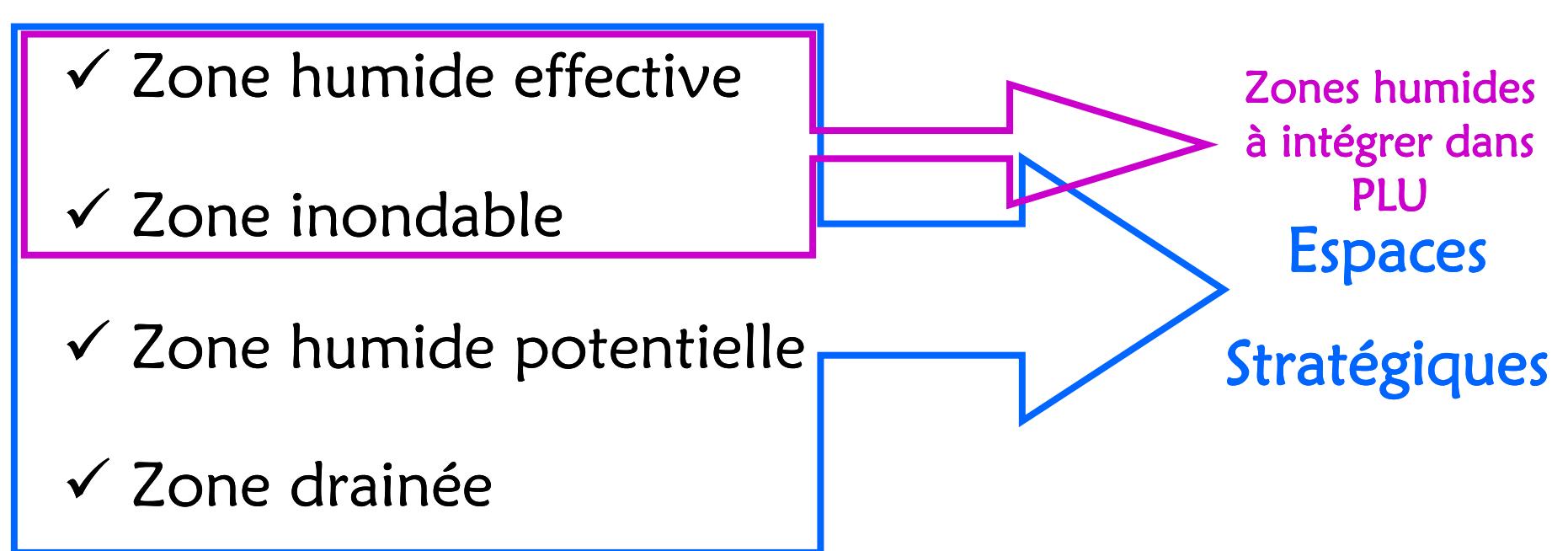
objectif de 4000 ha en 2027

50 % en 2015 (*3000 ha*)

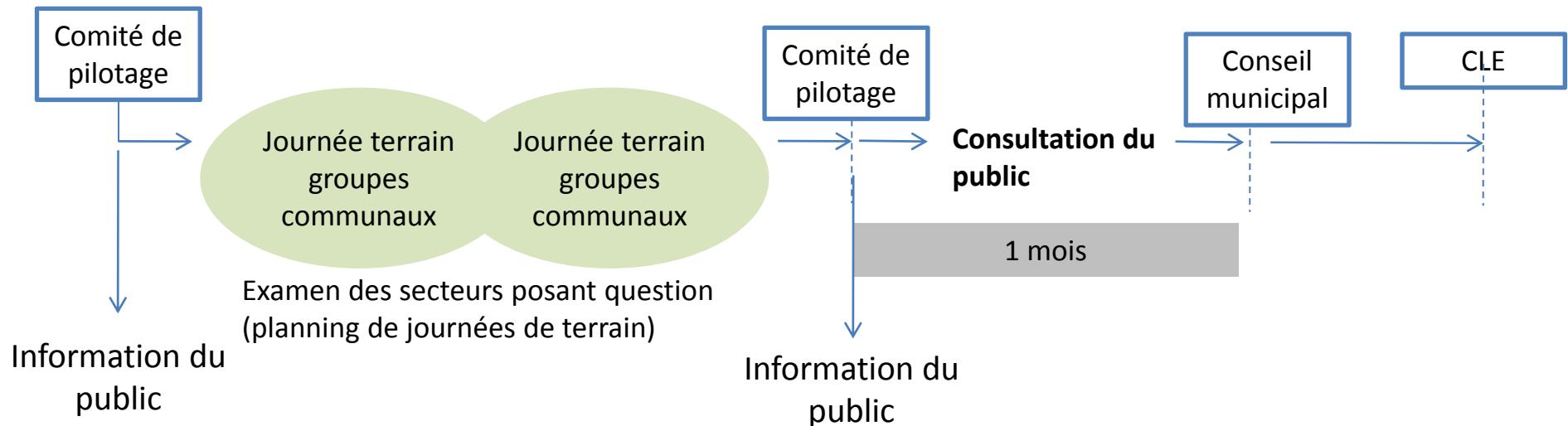
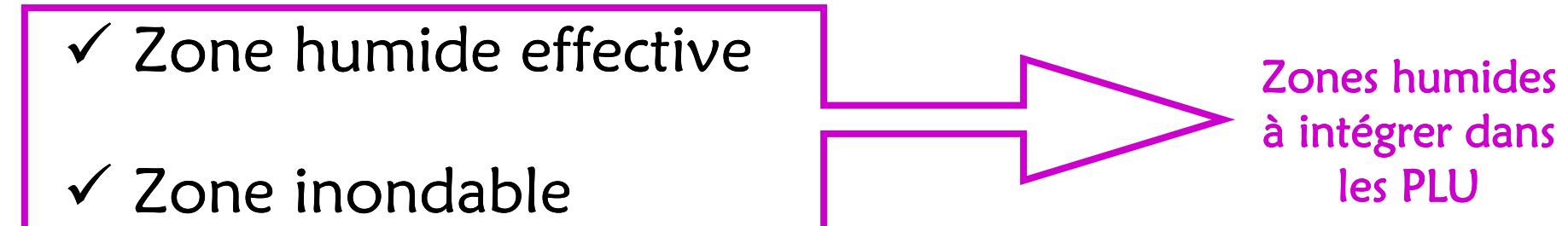
100 % en 2027 (*6000 ha*)

Espaces stratégiques

Définition :



Espaces stratégiques



⇒ Intégration au PLU
⇒ Protéger de la destruction (urbanisme, remblai, drainage)

Espaces stratégiques

Définition : Espaces Stratégiques

= Espaces de mise en œuvre privilégiés des actions du plan algues vertes

✓ Zone humide effective

Maintien, conversion en herbe
(objectifs 50 % 2015, 100 % 2027)

✓ Zone inondable

Limiter les fuites, reconquérir si possible

✓ Zone humide potentielle

Vigilance/ajustement de la fertilisation

✓ Zone drainée

Allongement des rotations

Adaptations des itinéraires

Mise en herbe

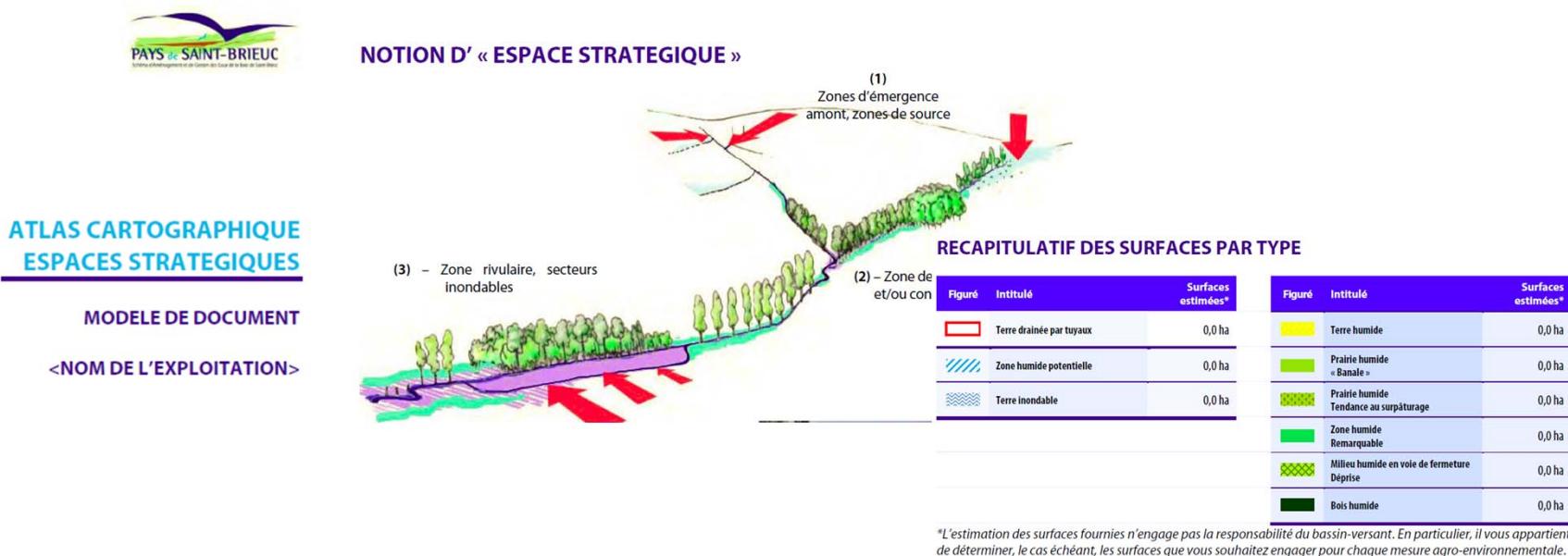
→ aménagements hydrauliques

Restitution des cartes aux exploitants

NOTICE DE LECTURE DES CARTES DES ESPACES STRATEGIQUES

Les cartes suivantes, fournies par votre bassin-versant à votre demande, ne constituent ni un classement des terres, ni un inventaire des zones humides ou des cours d'eau. Elles vous sont fournies afin que vous puissiez, avec l'organisme de conseil qui vous accompagne, mettre en œuvre les actions du plan de lutte contre les marées vertes et bénéficier des aides liées.

L'inventaire des zones humides et des cours d'eau de votre commune, qui ne concerne qu'une partie des terrains décrits ci-dessous, sera produit après réunion d'un groupe communal, consultation des habitants et validation par le conseil municipal de votre commune et par la Commission Locale de l'Eau. Renseignez vous auprès de votre commune ou auprès de votre bassin-versant pour connaître les dates de déroulement de ces travaux.



Nom de l'exploitation

Carte n°1

Légende simplifiée

Espaces stratégiques

- Terre drainée par tuyaux
- Zone humide potentielle
- Terre inondable
- Culture humide
- Prairie humide "banale"
- Prairie humide, tendance au surpâturage
- Prairie humide remarquable
- Milieu humide en voie de fermeture, déprise
- Bois humide
- Autres milieux humides

Réseau hydrographique

- Cours d'eau proposé
- Réseau secondaire

Sources

- Fontaine, lavoir, bassin
- Captage
- Autres

NB : D'autres figures peuvent être ajoutées en fonction des relevés réalisés et des actions menées sur le bassin-versant et proposées aux exploitants (anomalies, zones remblayées, propositions de linéaires bocagers, etc.)

Habillage

- Contour îlots PAC 2010
- Secteur non investigué



Echelle : 1/5 000 ème soit 1 cm représente 50 mètres

0 50 100 200 300 Mètres

Carte de situation

Figure intitulé	Explication	Comment limiter les risques de fuites ?	Mesures ou actions possibles (1)	MAE disponibles
 Zone humide potentielle	<p>Zones souvent localisées dans le parcellaire drainé mais dont les caractéristiques sont proches de celles des zones humides. Elles ont été asséchées et améliorées par drainage (par le réseau de fossés ou par tuyaux) ou apport de matériaux et amendements. En cas de fuite, le transfert à la nappe est très rapide, mais ces terres peuvent aussi jouer un rôle tampon important (dénitrification).</p> <p>Pour cela, des mesures d'aménagements (2) sont nécessaires. Ces mesures, qui ne peuvent être conçues qu'au cas par cas, interviennent sur le réseau drainant en fonction des possibilités et ont pour but d'augmenter le temps de séjour de l'eau dans la parcelle afin d'y favoriser les processus de dénitrification. Il s'agit de reconquête.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement des rotations, éviter toute monoculture • Amélioration de la note d'efficacité des couverts hivernaux sur ces parcelles en priorité • Gestion de la fertilisation au plus près d'objectifs de rendements sécurisés (tenant compte dans la réflexion du risque particulier de transfert direct des fuites de ces parcelles au cours d'eau) • Maintien, gestion et amélioration si nécessaire des talus protégeant les parcelles. • Examen des possibilités de conversion en herbe après aménagement permettant de renforcer le caractère humide (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation de la fertilisation • Implantation de couverts efficaces • Plantes pérennes (à examiner en fonction du potentiel des sols) • Reliquats sortie hiver, • Si aménagements hydrauliques (2), intérêt d'une conversion et d'un maintien ou mise en herbe 	<ul style="list-style-type: none"> • Fertilisation + phytosanitaire • Conversion en herbe + gestion mixte/fauche ou pâturage
 Terre drainée par tuyaux (3)	<p>Il s'agit d'une estimation non exhaustive des surfaces drainées à partir des éléments disponibles, transmis par l'exploitant ou par l'administration ou encore visibles lors du parcours terrain (3).</p> <p>Le drainage induit une connexion rapide au cours d'eau : en cas de fuite (apports trop importants, non réalisation du rendement, couvert inefficace avant reprise du lessivage, faible capacité de rétention des sols...), le transfert au cours d'eau est accéléré. C'est sur ces parcelles en priorité que devront porter les efforts visant à diminuer les risques (ajustement de la fertilisation, couverture des sols...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement des rotations, éviter toute monoculture sur ces parcelles. • Amélioration sur ces parcelles en priorité de la note d'efficacité des couverts hivernaux • Gestion de la fertilisation au plus près d'objectifs de rendements sécurisés (tenant compte dans la réflexion du risque de transfert direct des fuites de ces parcelles au cours d'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation de la fertilisation • Implantation de couverts efficaces, plantes pérennes (à examiner en fonction du potentiel des sols) • Reliquats sortie hiver, Mesures en sortie de drain permettant l'ajustement des pratiques de fertilisation • Aménagement du réseau de fossés collecteurs, création de dispositifs tampons (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fertilisation + phytosanitaire • Reconversion en cultures fourragères pérennes

(1) : Ces actions sont aidées ou accompagnées dans le cadre du projet de la baie de St-Brieuc

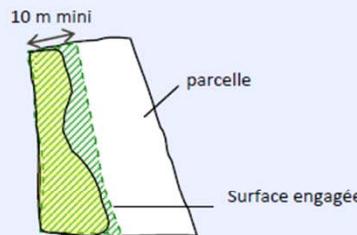
(2) : Ce type d'aménagement ne peut être conçu qu'au cas par cas. Le technicien de votre bassin-versant est à votre disposition pour y réfléchir et le concevoir. COORDONNEES

(3) : Ces informations peuvent être incomplètes ou inexactes. Il vous appartient de l'indiquer au technicien lors de la restitution de cette carte.

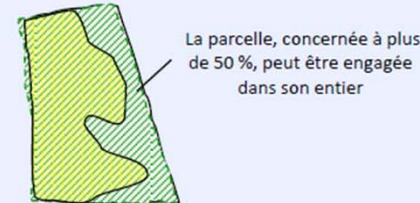
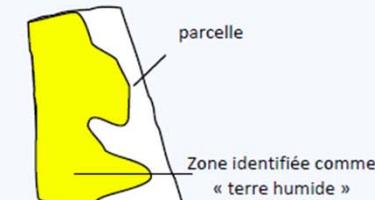
Figuré intitulé	Explication	Actions à mettre en œuvre (4)	MAE disponibles
 Culture humide	<p>Terres humides en rotation pour lesquelles il existe un enjeu de reconquête. Le retrait de culture de ces surfaces (mise en herbe) représente un gain immédiat de zones tampons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conversion en herbe. Maintien ou création des talus protégeant ces parcelles si cela est opportun. 	<ul style="list-style-type: none"> Conversion en herbe + gestion mixte/fauche ou pâturage
 Prairie humide « banale »	<p>Prairies qui peuvent être portantes en période sèche, où le niveau de la nappe fluctue en cours d'année. A préserver, en conjuguant une pression de pâturage et/ou des apports limités avec un maintien des conditions humides</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maintien et préservation, allègement des apports et/ou des chargements si nécessaire. Limitation de la fertilisation. Maintien, gestion et amélioration si nécessaire des talus protégeant les parcelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion mixte/fauche ou pâturage

PRINCIPES D'ENGAGEMENT D'UNE SURFACE DANS UNE MESURE AGRI-ENVIRONNEMENTALE

Cas 1 : l'espace stratégique identifié ne concerne que la « frange » d'une parcelle



Cas 2 : l'espace stratégique identifié ne concerne qu'une partie de parcelle





ESPACES STRATEGIQUES

Nom de l'exploitation

Carte n°1

Légende simplifiée

Espaces stratégiques

- Terre drainée par tuyaux
- Zone humide potentielle
- Terre inondable
- Culture humide
- Prairie humide "banale"
- Prairie humide, tendance au surpâturage
- Prairie humide remarquable
- Milieu humide en voie de fermeture, déprise
- Bois humide
- Autres milieux humides

Réseau hydrographique

- Cours d'eau proposé
- Réseau secondaire

Sources

- Fontaine, lavoir, bassin
- Captage
- Autres

NB : D'autres figurés peuvent être ajoutés en fonction des relevés réalisés et des actions menées sur le bassin-versant et proposées aux exploitants (anomalies, zones remblayées, propositions de linéaires bocagers, etc.)

Habillement

- Contour îlots PAC 2010
- Secteur non investigué

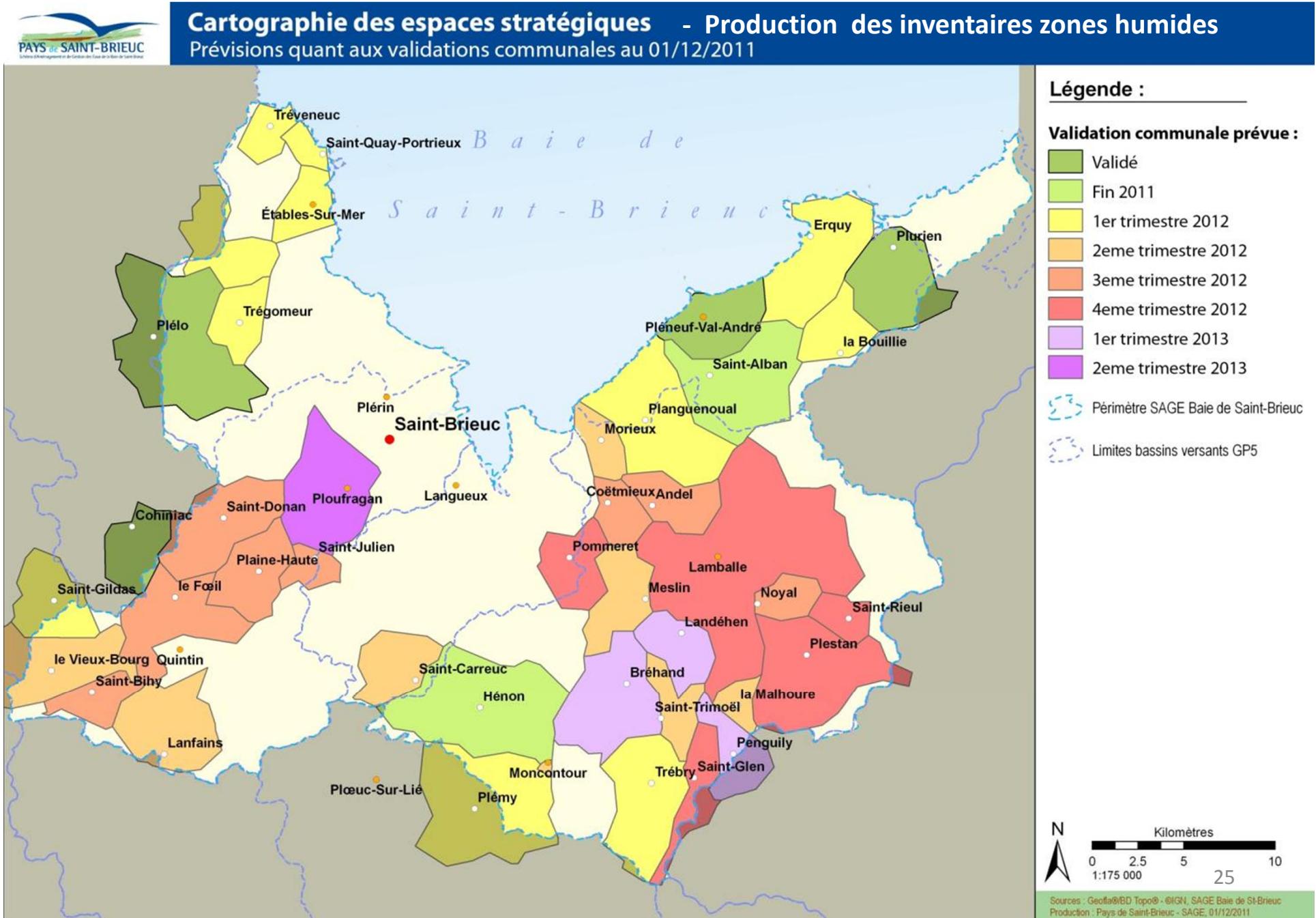


Echelle : 1/5 000 ème soit 1 cm représente 50 mètres

0 50 100 200 300 Mètres

Carte de situation

Examen des cartographies et inventaires instruits par le groupe de travail zones humides au 02/12/11



BV responsables des restitutions des cartes

